



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB - 29.03.2019

Numéro de publication: HR01-1004599361

Canton: VD

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Imprimerie Nouvelle Leysin Sàrl, Leysin

Imprimerie Nouvelle Leysin Sàrl Avenue Rollier 8
1854 Leysin

Forme juridique: Société à responsabilité limitée (SARL)

IDE: CHE460693503

Siège: Leysin

Objectif

la société a pour but la confection et la réalisation de tous travaux d'imprimerie, au sens le plus large, ce qui comprend l'achat, la vente l'importation et l'exportation de machines, de matières premières ou de tous matériaux en relation avec cette activité (pour but complet cf. statuts).

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 5772 du 26.03.2019

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Vaud

Révision:

Renonciation à la révision

Imprimerie Nouvelle Leysin Sàrl, à Leysin, Avenue Rollier 8, 1854 Leysin, CHE-460.693.503. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 21 mars 2019. But: la société a pour but la confection et la réalisation de tous travaux d'imprimerie, au sens le plus large, ce qui comprend l'achat, la vente l'importation et l'exportation de machines, de matières premières ou de tous matériaux en relation avec cette activité (pour but complet cf. statuts). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associés-gérants avec signature individuelle: Dourdan Constance, présidente, et Dourdan Terry, tous deux de France, à Leysin, chacun avec 10 parts de CHF 1'000. Signature individuelle est conférée à Dourdan André, de France, à Leysin, gérant. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 21 mars 2019, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.